



Évaluation Rapide de Protection

Commune d'Aguelhoc, cercle de Tessalit

	Dernière mise à jour	29/04/2021
	Dates de l'ERP	Du 27 au 29 Avril 2021
	Localités affectées	Cercle de Tessalit, commune d'Aguelhoc, Inamzil, Ibinkar, Tissakadawen, Assakid, Tateramat, Ghatay, Tessalit, Kidal et d'autres villages voisins comme Talabit ont accueillies des personnes en situation de déplacement forcé (PDI) à la suite d'une attaque complexe ciblant le contingent tchadien du camp de la MINUSMA d'Aguelhoc/cercle de Tessalit, région de Kidal par des groupes armés radicaux. Les PDI entre autres ont quitté Aguelhoc.
	Populations affectées	<p>A la clôture de l'évaluation, les données disponibles se présentent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PDI de la commune de Kidal : 17 ménages ▪ PDI de la commune de Tessalit : 53 ménages ▪ PDI d'Inamzil : 08 ménages ▪ PDI d'Ibinkar : 50 ménages ▪ PDI Tissakadawen : 80 ménages ▪ PDI Ghatay : 10 ménages ▪ PDI Assikad : 20 ménages ▪ PDI Tateramat : 30 ménages ▪ PDI Telabit : 3 ménages <p>Au total 1626 personnes soit 271 ménages ont été recensés par l'équipe de l'ERP en collaboration avec les autorités pendant la période de déroulement de l'évaluation de protection.</p>
Déclencheur de l'ERP	Les raisons du déclenchement de l'ERP sont les suivantes :	



		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaidoyer des autorités de ladite commune auprès des humanitaires, suite à ce déplacement massif de populations vers Tessalit, Kidal, Inamzil, Tissakadawen, Tateramat, Ghatay, Telabit, Assikad et Ibinkar. ▪ Dégradation de la situation sécuritaire dans le cercle de Tessalit en général et particulièrement dans la commune d'Aguelhoc ; ▪ Menaces contre les populations civiles par le contingent tchadien de la MINUSMA et par les groupes radicaux ; ▪ Mouvement massif des populations d'Aguelhoc vers Kidal, Tessalit, Inamzil, Tissakadawen, Tateramat, Ghatay, Telabit, Assikad et Ibinkar <p>En termes d'acteurs, les agents d'AMSS, SOLISA, et ADD en collaboration avec les autorités ont donné l'alerte aux différentes bases.</p>				
	<p>Méthodologie</p>	<p>Une équipe de quatre 4 agents de terrain des différentes structures à savoir AMSS, SOLISA et ADD ont été mobilisés et formés sur les outils de collecte de données de protection à utiliser dans le cadre de l'évaluation, il s'agit des outils élaborés par le Cluster Protection.</p> <p>Déployée à Tessalit, l'équipe a procédé à des focus groupes, interviews des informateurs clés et des observations ciblant des principaux profils de population en situation de déplacement forcé.</p> <p>Au total, au cours de cette évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 06 séances de discussions en focus groupes en tenant compte des critères en statut, âge, genre. En somme 90 personnes déplacées ont été participé. • 20 entretiens individuels avec des informateurs clés, • 3 exercices d'observations ont été menés par l'équipe. 				
	<p>Résumé des problèmes rapportés</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; vertical-align: top;"> <p>Insécurité en dehors de la localité de Tessalit ville et des violations comme : extorsion, menace d'attaque et coups et blessures au niveau de la commune de provenance de ces déplacés</p> </td> <td style="width: 25%; vertical-align: top;"> <p>Taux élevé des personnes victimes d'atteintes psychologiques ou en état de détresse et non prise en charge des PBS</p> </td> <td style="width: 25%; vertical-align: top;"> <p>Taux élevé d'enfants déscolarisés / non scolarisés</p> </td> <td style="width: 25%; vertical-align: top;"> <p>Accès très limité aux services sociaux de base notamment santé ; WASH, Éducation, Abris</p> </td> </tr> </table>	<p>Insécurité en dehors de la localité de Tessalit ville et des violations comme : extorsion, menace d'attaque et coups et blessures au niveau de la commune de provenance de ces déplacés</p>	<p>Taux élevé des personnes victimes d'atteintes psychologiques ou en état de détresse et non prise en charge des PBS</p>	<p>Taux élevé d'enfants déscolarisés / non scolarisés</p>	<p>Accès très limité aux services sociaux de base notamment santé ; WASH, Éducation, Abris</p>
<p>Insécurité en dehors de la localité de Tessalit ville et des violations comme : extorsion, menace d'attaque et coups et blessures au niveau de la commune de provenance de ces déplacés</p>	<p>Taux élevé des personnes victimes d'atteintes psychologiques ou en état de détresse et non prise en charge des PBS</p>	<p>Taux élevé d'enfants déscolarisés / non scolarisés</p>	<p>Accès très limité aux services sociaux de base notamment santé ; WASH, Éducation, Abris</p>			
	<p>Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection</p>	<p>Présentation du contexte général de l'alerte qui a déclenchée l'ERP.</p> <p>Depuis près de deux ans, la région de Kidal était l'une des plus stables du Nord et du Mali. Cependant le 02 avril 2021, le contingent tchadien du camp de la MINUSMA d'Aguelhoc/cercle Tessalit, dans la région de Kidal, a été la cible d'une attaque complexe par des groupes armés radicaux. Une réplique des forces onusiennes dans ses opérations de ratissage aurait conduit à des actions punitives sur la population. Une situation qui a conduit à une vague massive de mouvement de populations vers l'Algérie, Kidal, Tessalit, Inamzil, Tissakadawen, Tateramat, Assikad, Ibinkar et Telabit ainsi que d'autres villages voisins, créant</p>				

		<p>ainsi des besoins pressant pour ces populations.</p> <p>Plus de deux évaluations multisectorielles couvrant tous les secteurs ont été réalisées dès les premières heures par les acteurs humanitaires afin d'identifier les besoins urgents des personnes affectées par cette situation sans pour autant prendre en compte les besoins liés aux questions de protection.</p> <p>Face à ce mouvement massif de population dans ces localités, l'ONG AMSS, SOLISA et ADD ont dépêché une mission d'évaluation rapide de protection, initiée par l'UNHCR et le Cluster Protection pour évaluer le profil des personnes en déplacement, l'ampleur du mouvement et les besoins de protection des profils présents dans ces localités.</p> <p>Présentation/description du site de l'ERP</p> <p>L'évaluation de protection a été réalisée dans les communes de Kidal, Tessalit, Inamzil, Tetarmat, Assikad, Ibinkar Tissakadawen, Ghatay et Talabit ces localités ont été désignées par les autorités locales comme principales zones d'accueil des PDI.</p> <p>Sur le site la plupart des personnes en déplacement vivent dans des familles d'accueil et sous des tentes de fortunes non adaptés à cette période de chaleur.</p> <p>Résumé des résultats principaux de l'ERP et des recommandations principales</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enregistrement effectif des PDI dans cette zone. - Délocalisation du camp de la MINUSMA a 10 km des habitations. - Apporter une assistance en termes d'appui psychosocial pour les personnes déplacées et membres de la communauté hôte dans le besoin tels que des vivres, les abris et les médicaments. - Apporter une assistance holistique pour les personnes à besoins spécifiques sur le plan médical, sur le plan psycho-social, sur le plan légal et sur le plan économique. - Mener des actions de prévention des risques de VGB en créant un espace d'écoute et de sensibilisation autour des populations pour apporter des conseils psychologiques et juridiques. La communauté a besoin d'un espace pour le processus de réhabilitation des victimes. - Maintenir la bonne cohésion sociale et mener des actions de prévention de la dégradation des relations entre communautés hôtes et déplacées, surtout autour des ressources naturelles (eau). 				
	Sévérité de la situation	1	2	3	4	5

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
Sécurité protection générale		80% des informateurs clés interrogés déclarent avoir quitté leur zone d'origine en raison d'un sentiment ou des faits d'insécurité à la suite de l'attaque du camp de la MINUSMA et de l'ultimatum lancé par les groupes radicaux. 100% des informateurs clés indiquent que leur localité est occupée par les forces étrangères. Ils estiment qu'il s'agit d'une vraie zone à risque pour les populations civiles par la présence fréquente des radicaux aux alentours.	A l'endroit des autorités politiques, administratives et des forces partenaires <ul style="list-style-type: none"> - Délocalisation du camp de la MINUSMA à plus de 10 km de la ville d'Aguelhoc - Multiplier les patrouilles et autres initiatives de sécurisation pour une meilleure protection physique des personnes et de leurs biens.
Mouvement de population		Les enquêteurs de l'ERP ont rencontré sur le site et environnant visité : des PDI, et des membres de la communauté hôte. En termes de groupe sociolinguistique, le site d'accueil était principalement habité par des Tamasheqs, et des arabes. Les populations déplacées ont été formellement enregistrées par la mission en collaboration avec les autorités locales, cela a permis de disposer de plusieurs listes totalisant 271 ménages soit 1626 personnes.	A l'endroit des organisations humanitaires <ul style="list-style-type: none"> - Fournir un appui aux partenaires étatiques pour l'enregistrement effectif des PDIs par la DRDSES afin d'obtenir un profilage plus précis et des données statistiques favorables à une meilleure gestion et réponse aux mouvements de population en cours.
Cohésion sociale		100 % des enquêtés indiquent que les interactions sont bonnes entre la communauté locale et les personnes déplacées. Ces derniers ont été accueillis dans un élan de solidarité par la communauté hôte. Au sujet des ressources, il est à signaler que la pression sur les ressources en eau et en santé pourrait conduire à des tensions vue l'absence d'infrastructure d'une capacité d'approvisionnement qui correspond aux besoins actuels des différentes communautés.	A l'endroit des organisations humanitaires : <ul style="list-style-type: none"> - Mener des actions de prévention de la dégradation des relations intercommunautaires à moyen terme en lien avec l'exploitation des ressources naturelles notamment l'eau potable. - Multiplier les séances de sensibilisation sur la cohésion sociale
Protection de l'enfance		90% des personnes enquêtées affirment qu'il n'y a pas d'enfants séparés ou non accompagnés au sein des déplacés, au moment de l'ERP. Mais que 100% des enfants ne vont plus à l'école. Il existe également des enfants vulnérables issus de familles très pauvres. Il est aussi rapporté que des enfants sont victimes de traumatismes.	A l'endroit des organisations humanitaires : <ul style="list-style-type: none"> - Développer des solutions à l'éducation d'urgence en réponse aux besoins des enfants déscolarisés et non scolarisés. - Mettre en œuvre des actions d'urgence dans le cadre de la protection des enfants, notamment les plus vulnérables. - Renforcer les réseaux communautaires de protection de l'enfant (RECOPE) là ou il n'existe pas.

<p>Violences basées sur le genre</p>		<p>90% des informateurs clés ont indiqué que les femmes ne se sentent pas en sécurité hors de la commune d'Aguelhok cercle de Tessalit et Kidal, ces enquêtes ont situé à 3 le niveau de sécurité pour les femmes sur une échelle allant de 1 à 5. Les principaux risques de protection pour les femmes et les filles sont les viols et les agressions sexuelles, ainsi que les harcèlements, les mariages précoces et la non prise en charge des victimes.</p>	<p>A l'endroit des organisations humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des mesures de prévention et mitigation des risques liés aux VGB sur les sites d'accueil, notamment via la sensibilisation. - Renforcer les services de réponses aux VGB et l'information des communautés sur ces différents services existants à Tessalit et Kidal. - Organiser des séances de sensibilisation sur les VBGs au niveau des sites d'accueil. - Mettre en place des systèmes d'éclairage (torches solaires) pour améliorer la sécurité des femmes et des filles. - Créer un centre d'écoute et d'orientation pour les victimes.
<p>Personnes à besoins spécifiques</p>		<p>Les femmes, les filles, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap sont les cinq principaux groupes de personnes particulièrement exposées d'après plus de 80% des personnes interrogées. L'équipe à identifier 30 PBS (femmes enceintes, personnes âgées en situation d'handicap et des enfants handicapés).</p>	<p>A l'endroit des autorités administratives et Politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'identification des PBS dans le cadre de l'exercice d'enregistrement des PDI, <p>A l'endroit des organisations humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des programmes de protection et d'assistance aux PBS en déplacement et au sein de la communauté d'accueil.
<p>Ressenti psychologique</p>		<p>Du point de vue psychologique, il ressort que les populations en déplacement ont été témoins des scènes de violences dans la zone de départ. Cela se manifeste pour la majorité de la population par des cauchemars, perte d'appétit et le stress.</p>	<p>A l'endroit des organisations humanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter un appui psychosocial d'urgence et des soins en santé mentale pour les personnes en déplacement et membres de la communauté d'accueil dans le besoin.
<p>Accès aux services de base</p>		<p>A la période de la réalisation de cette évaluation, les personnes en déplacement ont indiqué avoir un accès très limité aux services sociaux de base tel que : eau, santé, approvisionnement en vivre et l'éducation à cause du coût et la distance.</p>	<p>A l'endroit des autorités administratives, politiques et les partenaires au développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la mise en place des services sociaux tel que l'eau et la santé accessible et suffisante à toutes les couches sociales dans les zones d'accueil des PDI. - Faciliter l'accès à ces PDI aux services sociaux de bases notamment la santé, l'eau, les vivres.
<p>Autres</p>		<p>Les 100% des personnes en déplacement enquêtées ne souhaitent pas retourner sur les sites de départ compte tenu de la situation sécuritaire précaire qui y prévaut.</p>	<p>A l'endroit des acteurs de protection et de l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolider les initiatives de retour à la paix et à la sécurisation dans les régions du nord plus précisément dans le cercle de Tessalit - Identifier des zones pouvant offrir la protection et la sécurité à ces personnes déplacées.